

SELH (CSQ)

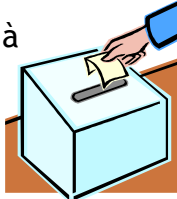
Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 29 AVRIL 2013

INFORMA

Assemblée générale et élections

N'oubliez pas de mettre à votre agenda l'assemblée générale du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ) qui se tiendra le **14 mai 2013 à 19 h** à l'école Mgr Bluteau. Cette année, il y aura élection pour tous les postes du conseil d'administration, mis à part celui de la vice-présidence. Vous aurez aussi l'occasion de vous prononcer par vote sur la poursuite ou non du protocole de coupures de traitement. Vous recevrez une convocation officielle à ce sujet.



La partie patronale a déposé les documents en lien avec la clientèle prévisionnelle 2013-2014 lors du CRT secteur des jeunes du 17 avril dernier. Nous vous invitons à consulter les documents mis à jour quotidiennement sur le portail (Édu-groupe) de la commission scolaire concernant la sécurité d'emploi.

Pour le moment, la commission scolaire prévoit en 2013-2014 le même nombre d'élèves au préscolaire et trois élèves de moins au primaire alors qu'au secondaire, une baisse de seulement 40 élèves est prévue, ce qui représente 43 élèves de moins au total. Un point positif : il s'agit de la plus faible baisse des cinq dernières années.

Actuellement, 6449 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2013-2014 et selon le suivi des dernières années, ce nombre devrait possiblement augmenter quelque peu d'ici l'inscription officielle du 30 septembre 2013.

Sécurité d'emploi et affectation

En 2012-2013, on comptait 445 postes enseignants à temps plein. Pour la prochaine année scolaire, on en prévoit 448. Cependant, au secondaire, nous perdons sept postes en adaptation scolaire non pas en raison de la diminution de 40 élèves, mais principalement à cause d'une décision de la commission scolaire que nous n'endossons nullement de réduire le nombre de périodes d'aide.

L'affectation des 4 secteurs aura lieu le 15 mai alors que l'affectation commission se tiendra le 20 mai en avant-midi.

Jusqu'à maintenant, six enseignants ont été retirés de la procédure d'affectation pour divers motifs (congs sans traitement, démissions, départs à la retraite, etc.). Il est à noter que d'ici la fin juin, d'autres mouvements sont à prévoir (retraites, démissions, etc.). Le choix de bâtisse pour les écoles institutionnelles ainsi que l'attribution des fonctions et responsabilités dans les écoles débiteront le 20 mai en après-midi et se poursuivront jusqu'à la fin juin.

Demande de mutation



La date butoir afin d'effectuer une demande de mutation est le **7 juin 2013**. Aucune demande ne sera considérée après cette date. La commission scolaire rendra disponible sous peu sa procédure. Vous pouvez utiliser le modèle de lettre disponible sur le site Internet du SELH (CSQ) au www.selh.qc.ca sous l'onglet « Relations du travail » dans la section « Modèles de lettres ».

RAPPEL



**COALITION
PRIORITÉ ÉDUCATION**

Afin de faire de l'éducation une réelle priorité nationale, nous vous invitons à signer la pétition de la Coalition Priorité Éducation en ligne sur le site de l'Assemblée nationale du Québec.

Il est aussi possible de signer la pétition en ligne par le biais du site Internet de la FSE au www.fse.qc.net en cliquant sur l'icône de la Coalition Priorité Éducation de la page d'accueil.

Rendements du RREGOP

Rendements des fonds des régimes de retraite en 2012

L'année 2012 a été marquée par des inquiétudes sur le plan économique mondial. Certains pays européens ont connu des problèmes de financement et la zone euro est entrée en récession. Aux États-Unis, le risque de précipice budgétaire a perduré pendant plusieurs mois. Enfin, plusieurs pays en émergence ont connu un ralentissement de leur croissance économique.

Malgré tout, les marchés financiers ont relativement bien progressé en 2012, car plusieurs entreprises continuent de bien rapporter et les investisseurs anticipent une certaine amélioration de l'économie mondiale.

Rendements du RREGOP de 9,7 % en 2012



La caisse des participants au RREGOP a réalisé un rendement de 9,7 % en 2012. Celui-ci se compare au rendement de 9,2 % affiché par les indices utilisés pour évaluer sa performance.

Fonds du RREGOP

L'actif du fonds du RREGOP est passé de 42,0 milliards de dollars au 31 décembre 2011 à 45,1 milliards de dollars au 31 décembre 2012.

Une perspective à long terme

La caisse des personnes participant au RREGOP a été constituée pour faire face à des engagements à long terme. Dans ce contexte, il est pertinent d'analyser son rendement sur de longues périodes. Au cours de la dernière décennie, qui couvre les années 2003 à 2012, les fonds de la caisse des personnes participant au RREGOP ont affiché un rendement annuel moyen de 6,5 %, soit l'équivalent du rendement prévu pour ces années dans les évaluations actuarielles. Si on le calcule sur une période de 20 ans, le rendement moyen grimpe à 7,2 %. Depuis la création du régime en 1973, le rendement moyen a été de 9,3 %.

Années	Taux de rendement
2012 (1 an)	9,7 %
2009 à 2012 (4 ans)	9,4 %
2008 à 2012 (5 ans)	1,3 %
2003 à 2012 (10 ans)	6,5 %
1993 à 2012 (20 ans)	7,2 %

Source : Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)
www.carra.gouv.qc.ca/fra/rendements/fonds.htm

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le programme d'aide aux employés (PAE) s'adresse aux employés réguliers de la commission scolaire et offre jusqu'à six rencontres payées par employé.

Pour rejoindre le PAE en toute confidentialité :

1-800-363-2030